

Nombre de conseillers : 10 **L'an deux mille vingt-cinq le mardi 8 juillet à dix-neuf heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.**
En exercice : 10
Présents : 9
Absents : 1

Votants : 9 **Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh, MONJAL Mathilde, MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.**
Pour : 9
Contre : 0

Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s : néant

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Date convocation :

Le 1 juillet 2025

Date affichage :

Le 1 juillet 2025

Délibération N°2025_D13

Vote des nouveaux tarifs relatifs à la garderie du RPI Boissezon Cambounès.

Madame Le Maire propose au conseil municipal de nouveaux tarifs pour la garderie à l'école communale :

Nouveaux tarifs du service de garderie :

2,20€ la demi-journée

4,00€ la journée

Au-delà de 10 garderies dans le mois on passe à un forfait de 20€ pour le mois.

Pour les garderies exceptionnelles une facture de 15€ sera envoyé et utilisable sur l'année scolaire jusqu'à concurrence de ce montant.

Pour tout paiement en retard au-delà de 15 jours l'enfant sera refusé.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

Accepte à l'unanimité les nouveaux tarifs de la garderie du RPI.

Autorise Mme Le Maire à appliquer les nouveaux tarifs à partir de la rentrée 2025-2026.

**Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.**

**Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.**

Fait à Boissezon le 8 juillet 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL

**Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :**

Le 8 juillet 2025